



# Comité Technique Ministériel

## 30 avril 2020

### Déclaration Préalable

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

Après 45 jours de confinement et de grave crise sanitaire, la FSMI-FO se satisfait de la tenue de ce CTM qui va enfin permettre un échange de vive voix, entre vous, Monsieur le Ministre et la parité syndicale, il est évident que nous attendons des réponses claires aux questionnements légitimes des collègues de terrain que nous représentons majoritairement.



Tout le monde comprendra que le format audio de ce comité, tout comme la situation de crise actuelle d'ailleurs, nous imposent d'aller à l'essentiel sans les habillages habituels, aussi j'ai presque envie de dire, il est grand temps d'enlever le décor !!!

Monsieur le Ministre, les agents du MI souhaitent avoir toute latitude pour porter le masque et nous dénonçons depuis le début cette doctrine basée sur la pénurie et la carence de matériel et non sur le principe de précaution et de protection des agents.

Un discours de vérité aurait été bien mieux accepté par les agents que ces éléments de langage bien élaborés mais surtout bien éloignés de la réalité du terrain qui s'impose à nos collègues.

Maillon essentiel de la lutte contre ce virus, les agents du MI doivent à ce titre être protégés et autorisés à porter le masque dès lors qu'ils en ressentiront le besoin, il serait inconcevable que les agents soient moins bien traités que la population.

Il est de votre devoir Monsieur le Ministre de leur laisser cette liberté, pour leur santé, celle de leur famille, de leurs collègues et des citoyens !

### **Cette crise est un révélateur....**

Révélateur d'une gestion des ressources humaines bien éloignée de l'humain au sein de la fonction publique, cette crise n'aura fait que renforcer nos certitudes, l'ordonnance du 15 avril sur la ponction de 5 jours de RTT plus éventuellement 5 RTT ou 5 CA en est un parfait exemple.

Révélateur une nouvelle fois de la différence de traitement entre les agents du ministère puisque les personnels sous statut militaire, les gendarmes, ne sont pas inquiétés par cette ordonnance du 15 avril.

Révélateur de dysfonctionnements récurrents comme pour les collègues du périmètre du secrétariat général qui n'ont jamais pu avoir connaissance des bureaux gestionnaires de leur situation statutaire (par ex agent en PCA 1 jour par semaine, en télétravail 2 jours et 2 jours en ASA enfant).

Monsieur le Ministre, la FSMI-FO vous le demande et le revendique, comme pour les gendarmes, cette ordonnance ne doit pas s'appliquer aux personnels du Ministère de l'intérieur.

D'ailleurs concernant le positionnement des agents en ASA Réserve Opérationnelle, après plusieurs épisodes, nous sommes toujours en attente d'une décision concernant le retrait ou non de RTT pour les agents concernés.

La FSMI-FO demande une issue favorable à ce feuilleton qui n'a que trop duré !

Concernant la prime annoncée, la FSMI-FO prendra acte des orientations déclinées en rappelant le danger de ce genre de dispositif que nous savons tous être générateur de division et d'incompréhension pour nos collègues.

Aussi, à l'heure où nous souhaiterions être au jour d'après, la FSMI-FO revendique d'ores et déjà un changement de mentalité, de système, afin de nous éloigner de ce procédé inique pour reconnaître l'investissement des fonctionnaires et favoriser enfin des avancées pérennes, durables, génératrices de motivation et non de frustration.

La FSMI-FO forte de ses composantes recouvrant l'ensemble du spectre des métiers existants au sein du ministère tient à souligner l'engagement des agents à tous les niveaux.

Celui des policiers qui sont en première ligne pour le contrôle du confinement, et qui font face depuis plusieurs semaines à des agressions nombreuses et intolérables dans les quartiers où leur présence dérange...

Les policiers font l'objet d'un lynchage immonde sur les réseaux sociaux, l'application UVP est un exemple de la dérive mais surtout de l'alimentation permanente d'une haine anti-flic grandissante.

Monsieur le Ministre, le discours institutionnel n'est à notre sens pas assez présent ni assez audible. Les policiers attendent du soutien en ces temps troublés

L'engagement des Personnels Administratifs Techniques Scientifiques et Sociaux (PATS) œuvrant souvent dans l'ombre et qui entretiennent malgré tous les rouages administratifs nécessaires au fonctionnement de la machine, sans personnel de soutien, on ne gagne pas sur le terrain !

Les agents des SIC qui jouent un rôle crucial en cette période de crise en assurant la continuité vitale de toutes les liaisons gouvernementales, la mise en place d'applications informatiques spécifiques à cette période de crise, maintenant le fonctionnement optimal de tous les types de réseaux et étant mobilisés contre des attaques virales des réseaux informatiques.

Je vous fais part également de l'inquiétude de nos collègues chargés de l'accueil au sein des Préfectures pour les services étrangers qui devront faire face malgré l'augmentation des flux et la gestion des contentieux. Même inquiétude pour les agents en charge de l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés à l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et à l'Ofii (Office français de l'immigration et de l'intégration) dans le cadre de la réouverture des services.

Une inquiétude également de nos collègues de l'Administration Centrale sur les mesures à prendre pour assurer la distanciation sociale dans des bureaux trop souvent sur-occupés.

Un mot également pour les inspecteurs des permis de conduire qui ont assuré leur mission jusqu'au 15 mars sans moyen et qui ne pourront la reprendre qu'avec un maximum de garantie eu égard à la promiscuité à l'intérieur d'un véhicule.

Pour nos collègues administratifs, techniques, nous demandons des garanties sur l'examen des demandes de mobilité sans ligne directrice de gestion, d'éviter le fil de l'eau et la prise en compte des situations des collègues victimes du confinement (parents non confinés dans un même lieu, situation de chômage, violences familiales...) ainsi que la mobilité outre-mer.

Monsieur le Ministre, nous vous avons sollicité par courrier pour la mise en place d'un CHSCT Ministériel qui permettrait justement d'identifier les prérequis nécessaires au retour progressif des agents en service et à la sortie du mode dégradé. Un Groupe de travail est prévu pour le périmètre DGPN et nous souhaitons qu'il en soit de même pour l'ensemble des services placés sous votre autorité.

Au-delà des moyens de protection indispensables et de l'organisation des postes de travail, du maintien du télétravail, des accueils, se pose encore la question des tests pour les agents du MI. Les agents de terrain au contact de la population assurant des missions primordiales à la continuité des services de l'état, à la sécurité de la population doivent être enfin considérés comme des opérateurs d'importance vitale et de fait être testés systématiquement.

Bien évidemment, nous ne pouvons pas terminer cette déclaration sans avoir une pensée sincère et émue pour celles et ceux qui ont été touchés directement ou indirectement par ce virus, pour ceux qui se battent encore pour en guérir, pour ceux qui ont déploré la perte d'un membre de leur famille, un proche, un collègue.

Monsieur le Ministre, les sujets sont nombreux et les attentes n'ont jamais été aussi élevées, la crise est un révélateur...puisse celle-ci permettre une évolution réelle du dialogue social et ainsi permettre rapidement à tous les agents du ministère de l'intérieur représentés au travers des organisations syndicales ici présentes d'être écoutés, soutenus et considérés au sein de leur ministère.

Je vous remercie de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de cette réunion.

Les représentants FSMI - FO